

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CORRESPONDANCE SCIENTIFIQUE.

Inutilité des quarantaines contre la peste.—Faits curieux à ce sujet.—Les plongeurs sous-marins.—Leurs habitudes, leurs fatigues, leurs dangers.—Nouveau système d'immersion.—Innovation importante dans la pile voltaïque.—Le travail appliqué à la guérison des aliénés.—Une ferme exploitée par les fous de Bicêtre.

La question des quarantaines fut produite à la dernière séance de l'Institut sous la forme de polémique entre M. le ministre du Commerce et M. le docteur Aubert-Boche. Il y a bientôt dix-huit mois, M. Aubert adressa à l'Académie des sciences un Mémoire sur la réforme des quarantaines de la peste, dans lequel il démontrait qu'un tel sujet intéressait la France, sous le triple rapport politique, commercial et sanitaire. Il citait, comme exemple à suivre, l'Angleterre, où les quarantaines n'existent plus que de nom, même pour les navires marchands. En effet, avec une patente brute, la quarantaine n'est plus dans ce pays que de quatorze jours, y compris le temps du voyage, ce qui équivaut à une complète abolition, car il faut au moins, pour venir d'Alexandrie à Southampton ou à Liverpool, quinze à seize jours par les paquebots à vapeur. Ainsi, tandis qu'on peut être transporté par la ligne anglaise, d'Egypte en Angleterre, en seize jours, les paquebots français venant directement d'Alexandrie à Marseille ne débarquent leurs passagers que le trente-cinquième jour, à cause des obstacles des lois sanitaires. Malgré cette indifférence pour ces mesures de précaution, on n'a jamais remarqué de ces cas de peste en Angleterre, et Liverpool et Southampton se croient tout aussi bien préservés que Marseille avec sa rigide et inflexible administration de la santé. Les conséquences commerciales d'un tel état de choses sont faciles à déduire; l'Angleterre tend inévitablement à nous dépouiller d'une portion notable du commerce de la Méditerranée, par la liberté de ses communications avec l'Egypte. Elle n'aurait par organisé, sans les quarantaines de Marseille, une ligne directe de paquebots pour Alexandrie, parce que nous sommes les maîtres du transit. Toutes les lettres, paquets et voyageurs transportés en Orient par les paquebots anglais sont une véritable soustraction faite à la France, et déjà, en 1841, on avait constaté pour nos lignes de paquebots de la Méditerranée un déficit de moitié sur l'année précédente. Il faut donc une réforme dans nos réglemens sanitaires si nous ne voulons consentir à perdre les avantages de notre position géographique sur la Méditerranée, et nous résigner à voir l'Angleterre se substituer entièrement à la France dans l'Orient.

La réforme que propose M. le docteur Aubert n'est nullement une théorie enfantée par l'imagination; elle est le produit des faits et d'une longue expérience. Des observations exactes, comprenant une période de 124 ans, prouvent que tout bâtiment qui a eu des attaques de peste après son arrivée dans le port, en a toujours eu pendant la traversée, et que si la peste s'est déclarée pendant le voyage, elle n'a jamais paru après 3 jours à dater du départ du lieu infecté.

Ainsi, tout bâtiment arrivé sain dans le port, pourrait être mis en libre pratique 9 jours après son départ d'un foyer épidémique. Tel est, en substance, le travail, fruit de longues et pénibles recherches en Orient, que M. Aubert avait présenté à l'Académie, lorsque M. le ministre du Commerce écrivit à cette compagnie savante pour lui annoncer qu'on venait d'observer dans le Lazaret de Malte deux faits qui étaient en opposition formelle avec les idées de ce médecin. Mais M. Aubert ne s'est pas avoué vaincu, il a voulu s'assurer par lui-même de la vérité des assertions de ses adversaires, et sa correspondance avec le gouverneur général de Malte et l'intendance de la santé de cette île a prouvé que les faits cités dans la lettre du ministre n'étaient nullement exacts; ils avaient été travestis à dessein et envoyés au ministre dans le but d'annihiler ceux que M. Aubert avait recueillis, et de jeter ainsi du doute dans les esprits. Ces faits, au contraire, confirment l'opinion de ce dernier sur la véritable période d'incubation de la peste, et sa nature non contagieuse.

A l'appui de cette doctrine, nous pourrions citer ce qui se passe dans la Basse-Egypte et en Syrie. Malgré les quarantaines très-sévères qui y sont établies, depuis 7 ou 8 ans, malgré l'organisation, à l'instar de Marseille, des Lazarets de Beyruth et d'Alexandrie, la peste y sévit très-régulièrement. Le reste de l'empire Turc, surtout Constantinople et Smyrne, a été exempt de cette maladie dans ces dernières années, et cependant le système des quarantaines y est pratiqué avec la négligence la plus notoire. Le jeune sultan, par exemple, a toujours fait mettre en liberté tous les quarantenaires, en

les assimilant aux prisonniers ordinaires sur lesquels il voulait répandre ses grâces impériales à l'occasion de quelque grand événement.

Sous le règne de Mahmoud, la quarantaine n'avait reçu qu'une ébauche d'organisation. Tout cela nous semble démontrer avec évidence que l'influence atmosphérique est toujours la condition la plus appréciable et même la principale condition de la propagation de la peste. Son origine première est due à l'effet complexe de l'atmosphère et des localités.

Depuis quelques années, les travaux de sauvetage ont pris une extension qui doit croître encore rapidement, par l'emploi des moyens mécaniques dont on a déjà obtenu de si heureux résultats, et il n'est pas douteux, qu'avant une époque peu éloignée, les occasions où ces travaux seront applicables, ne se multiplient considérablement. Tant que les plongeurs se bornent aux seules ressources que fournit l'organisation humaine, le nombre ne peut en être très grand, car la courte durée de l'immersion, même chez les hommes les mieux organisés sous ce point de vue, ne permettait pas d'en faire, si ce n'est dans quelque circonstance rare, une occupation lucrative. Mais depuis qu'on a trouvé le moyen d'établir entre l'homme placé à plusieurs brasses au-dessous de l'eau, et l'atmosphère une communication facile, l'art de plonger n'a plus été cultivé par quelques individus seulement. On doit penser néanmoins que tous ne sont pas également propres à ce rude métier. Il ne suffit pas d'une force physique très développée, d'autres conditions sont nécessaires. Les six plongeurs qui, pendant les trois dernières étés, ont travaillé au sauvetage du *Royal-George*, vaisseau naufragé près de Spithead, ont été choisis dans le corps des sapeurs et mineurs royaux, et pris parmi ceux qui s'étaient fait le plus remarquer de leurs officiers par leur force morale et physique, et pourtant peu d'entre eux ont pu faire de bons plongeurs. Les effets de la submersion prolongée sont si divers qu'il ne suffit pas d'être robuste et courageux pour les supporter. Il y a des plongeurs qui éprouvent chaque fois une douleur très vive dans les oreilles et un saignement de nez abondant. Le lieutenant Hutchinson, qui dirige le sauvetage du *Royal-George*, est toujours sujet à ces accidens, et, malgré un grand nombre d'essais, il n'a pu encore arriver à rester quelque temps sous l'eau. Ceux qui méritent véritablement le nom de plongeurs ne ressentent rien de semblable. Les seules sensations désagréables dont ils se plaignent, sont parfois des douleurs de tête et d'estomac, mais tous sont d'accord pour convenir que leurs travaux les fatiguent et les affaiblissent considérablement, et ils reconnaissent tous qu'ils ont perdu beaucoup de leurs forces depuis qu'ils se sont adonnés à cette occupation.

La saison des plongeurs commence en mai et finit en octobre. Ils sont ordinairement employés pendant 8 ou 10 heures par jour et restent sous l'eau, suivant la nature du travail, depuis une demi heure jusqu'à 3 heures. Durant l'intervalle qui sépare le flux du reflux, ils travaillent 4 heures de suite et pendant ce temps ils sont habituellement 4 descentes. Lorsqu'ils remontent après être restés une heure sous l'eau, ils ont la figure pâle et paraissent très fatigués bien qu'ils n'en conviennent pas. Arrivés au sommet de l'échelle, on détache leur pesant casque, ils ont pour se reposer 10 minutes qu'on emploie à retirer au moyen d'une grue les divers objets qu'ils ont recueillis. Pendant la haute marée, ils ne peuvent travailler que deux heures à cause de la force avec laquelle le flot se déplace à cette époque. Le flux, suivant eux, commence plutôt et est bien plus rapide au fond de la mer qu'à sa surface; il les renverserait même s'ils ne se tenaient pas avec beaucoup de force. Leur travail est aussi quelquefois interrompu par les tempêtes qui empêchent les signaux d'être compris par des hommes placés sur le navire en station pour s'occuper des tuyaux à air et de la direction des appareils.

Les plongeurs sont couverts de vêtements de flanelle très serrée qui conservent la chaleur du corps, et empêchent le froid que produirait la petite quantité d'eau qui peut s'introduire par la couture de l'habillement en caoutchouc qu'ils portent pas dessus. Enfin, cet habillement lui-même est protégé en dehors par un canevas contre les déchirures auxquelles il est exposé. La partie la plus importante de l'équipement est le casque qui est fortement attaché à la tête et à la poitrine, et qui communique, par un tube flexible, avec l'air extérieur. C'est par ce tube qu'on fait arriver au plongeur, au moyen d'une pompe foulante d'une grande force, l'air dont il a besoin, et qui, pour conserver l'équilibre, doit être d'une pression égale à celle qu'exerce la masse d'eau qui entoure l'homme et son appareil. La quantité d'air, ainsi lancée par le tube, excède de beaucoup ce qui est nécessaire pour la

liberté de la respiration et pour l'équilibre de la pression ; mais il ne peut en résulter aucun accident grave, car tout le superflu s'échappe facilement dans la mer par une soupape dont le casque est pourvu. Pendant tout le temps que le plongeur est sous l'eau, on voit une suite non interrompue de bulles d'air se dégager à la surface du liquide, en même temps que cet air est remplacé par l'action constamment régulière des pompes. Pour que le plongeur descende facilement et promptement, il porte une charge considérable ; outre de lourdes chaussures, il a encore de grosses plaques de plomb sur les épaules, et qui ne le quittent pas tant qu'il est submergé. Malgré ce poids considérable, qui n'est pas moins de 130 livres, il se déplace avec agilité au fond de la mer, se sent aussi léger, et travaille avec autant de facilité que s'il n'avait rien sur les épaules ni aux pieds.

On a encore peu étudié les effets de la compression de l'air sur la respiration ; mais il paraît que les plongeurs n'éprouvent pas de difficulté à respirer au fond de la mer. Ils peuvent y chanter, mais non y siffler ; ils peuvent aussi se parler entre eux en élevant aussi haut que possible leur voix qu'ils entendent alors comme si on leur parlait bas à l'oreille. Dans leurs expéditions sous-marines, ils se rencontrent quelquefois. Dans une occasion, trois d'entre eux, venus de deux stations différentes, se prirent les mains en ronde, et célébrèrent par trois heures ce triomphe de leur art. Leurs rencontres n'ont pas toujours été aussi amicales ; on les a vus se disputer certaines portions de bois ou de débris, et, dans ces cas, se servir de leurs énormes piques de fer comme ils auraient fait de bâtons sur la terre. On ne peut se figurer une scène plus frappante que l'activité qui règne à bord du navire stationnaire, pendant l'immersion des plongeurs. Les groupes attentifs des pompiers dont les efforts font arriver l'air et la vie à leurs camarades ensevelis sous les eaux, le bruissement des pompes foulantes, le soin attentif avec lequel les hommes placés sur le bord du navire, tenant en main le tuyau à air et la ligne des signaux, attendent silencieusement les signes convenus par lesquels les plongeurs communiquent leurs besoins avec toute la précision de la parole, l'ébullition bruyante causée à la surface de la mer par la sortie de l'air comprimé, la rapidité avec laquelle les plongeurs se lancent à la mer et disparaissent au milieu du gouffre qui s'ouvre sous leur poids énorme, l'inquiétude et l'appréhension vague qu'on saisit sur la physiologie de tous les spectateurs, ne le cèdent en intérêt à aucun spectacle que l'on puisse imaginer. Les accidens qu'on a vus quelquefois survenir prouvent combien ces appréhensions sont fondées. Si le tube, qui envoie dans le casque du plongeur l'air comprimé, vient à casser, la pression de l'eau, d'autant plus grande que la profondeur est plus considérable, n'est plus équilibrée, elle détermine alors des hémorragies, des ecchymoses sur la face, le cou et les épaules, et même la suffocation.

Mais un grand progrès est sur le point de s'accomplir pour l'assainissement de la profession des plongeurs et pour la conservation de leur existence. Le docteur Payern a dit, à l'Institut polytechnique de Londres, des expériences qui lui permettent de penser qu'il est possible à l'homme de vivre sous l'eau sans communication avec l'air extérieur. S'ils faut s'en rapporter aux détails donnés par les Revues anglaises, le docteur Payern est descendu sous l'eau tout habillé et dans une cloche. Il y est resté trois heures entières sans que l'on put supposer qu'il avait aucune communication avec l'atmosphère et sans qu'il parut avoir éprouvé la moindre incommodité de cette longue immersion. Bien plus, il assure qu'il lui aurait été facile d'y rester pendant douze à vingt-cinq heures. Le général Pasley et plusieurs hommes distingués dans les sciences assistaient à ces expériences, et en ont constaté la durée ainsi que l'impossibilité absolue qu'il y eût aucune communication entre l'intérieur de la cloche et l'air extérieur. Le moyen qu'emploie le docteur Payern est fort simple. Il lui a suffi d'introduire sous la cloche à plongeur une substance qui peut absorber l'acide carbonique à mesure qu'il est produit par la respiration et la combustion, et qui en outre dégagerait l'oxygène indispensable pour l'entretien de la vie. La potasse, qui absorbe presque la moitié de son poids d'acide carbonique, et le chlorure de potasse, qui à une température peu élevée dégage 3,915 parties d'oxygène pour 100, paraissent lui avoir fourni ce moyen. Si ces faits se confirment et sont sanctionnés par l'usage, à l'avenir les travaux sous l'eau seront faits avec presque autant de facilité qu'en plein air, et les richesses ensevelies par les naufrages ne seront plus sans valeur.

M. Ragnault a mis sous les yeux de l'Académie une nouvelle pile électrique composée par M. Reiset et dont l'énergie est prodigieuse. Dans cette pile, l'élément cuivre est remplacé par l'élément charbon. Cette simple substitution qui, du reste, n'a de nouveau que l'arrangement particulier au moyen duquel s'opère le contact des deux éléments, suffit pour produire des résultats dont l'intensité et la durée n'ont rien de comparable dans les piles ordinaires. Une autre considération qui sera appréciée des physiiciens, c'est que cette pile coûte très bon marché, quatre francs le couple et qu'avec deux ou trois couples on obtient des phénomènes assez intenses pour les expériences ordinaires.

Une pile composée de quarante couples, comme celle qui a fonctionné aujourd'hui devant l'Académie, n'est que du prix de 160 fr. Or, tout le monde a été frappé de sa puissance. Au contact des deux pôles, c'est la lumière éclatante du soleil que l'œil ne peut soutenir, le fer brûle plus rapidement qu'un fût de paille au feu ordinaire, le platine entre en fusion avec la rapidité de la pensée, l'eau se décompose avec un bouillonnement comparable au dégagement du gaz le plus énergique. En voyant de tels phénomènes, qui pourrait dire les hautes destinées de cette admirable science de

l'électricité ? Qui pourrait prévoir dans quelles limites de ses applications s'arrêtera l'industrie humaine ?

Depuis quelques années les aliénés sont l'objet d'une vive sollicitude de la part des administrateurs, des praticiens et des moralistes. On les a soumis à un régime diététique et moral qui exerce la plus salutaire influence sur leur guérison. On distrait leur esprit par des exercices intellectuels, on assouplit leur corps à des travaux réguliers, qui les détournent de leur monomanie, et le résultat de cette sage direction est de rendre à la santé et à la raison un plus grand nombre de malades. Remercions, glorifions tous ceux qui prennent part à une si belle œuvre.

Nous vous avons déjà entretenu des bons effets que les exercices dramatiques et la pratique du chant avaient produits sur les aliénés de Bicêtre ; nous allons aujourd'hui vous faire connaître celui qui a été obtenu par le travail.

Dans les dernières années de la restauration, les fous rassemblés à Bicêtre y végétaient encore dans la plus funeste oisiveté ; aucune occupation n'apportait un instant de distraction, de relâche au tourment de leur unique pensée. On essaya alors de les distraire en les assujétissant au travail. On mit, dans les mains des plus tranquilles, des pioches, des pelles, des brouettes ; des gardiens attentifs et doux les dirigèrent, et en peu de temps, avec ordre et docilité, ils achevèrent de nombreux travaux de terrassement et de jardinage. Une fois sur la voie, on la suivit.

M. de Chabrol et le docteur Ferrus, secondés par le zèle de MM. Mallon et Benjamin Desportes, administrateurs des hospices donnèrent à cet essai un plus grand développement. Quelques morceaux de terre furent mis en culture, à l'aide des mêmes moyens : l'existence des pauvres travailleurs devint moins triste, leurs accès moins fréquents, leurs nuits plus tranquilles. Alors le cercle s'agrandit avec les espérances et le succès. Une ferme des hôpitaux, dans la plaine de Montrouge, la ferme Saint-Anne, vint à vaquer. Les fous la prirent à loyer, ou plutôt l'administration la confia exclusivement à leurs soins. Dès ce moment ce terrain sablonneux, ingrat, qui payait si mal les soins des premiers cultivateurs, prospéra, et chaque jour il rapporta davantage, à tel point que l'administration voudrait pouvoir agrandir encore cette ferme, afin d'y employer un plus grand nombre de fous travailleurs.

Tous les matins ces nouveaux colons se rassemblent, et partagés en escouades de quinze ou vingt, se rendent, de Bicêtre, soit à la Ferme, soit à la Salpêtrière, pour en cultiver les jardins : aucun d'eux ne se fait attendre, aucun ne s'écarte sur la route, aucun ne manque à l'arrivée. Jamais de plaintes sur le lieu du travail ; jamais de refus, de contestations, de violences, et pourtant tous sont armés, pour ainsi dire, de bêches, de fourches, de faux, de hoyaux, de faucilles : il semble qu'ils soient fiers de la confiance qu'on leur montre et jaloux de la mériter. C'est déjà beaucoup ; mais quels avantages la science ne tire-t-elle pas encore de ces travaux bienfaisants pour la guérison des malades. Du calme, de l'ordre dans la plupart des services ; de l'appétit le jour, du repos la nuit ; presque plus de penchans au suicide ; un traitement plus facile, des cures promptes, et parmi les malades que l'on est forcé de croire incurables, une telle amélioration qu'on n'a plus recours aux moyens de force, et qu'ils vivent, qu'ils mangent en commun dans le plus parfait silence.

Déjà l'établissement sert de modèle ; on vient des départemens voisins pour l'imiter. Un rapport fait au conseil général du département de l'Eure, sur la ferme Saint-Anne, renferme le passage suivant : " On a trouvé dans cette colonie de malades des maçons, des charpentiers, des couvreurs, des menuisiers, des serruriers, des peintres. Ces terres, cultivées à la bêche, ont produit d'abondantes récoltes ; un vaste enclos hérissé de monticules a été nivelé et converti en pelouses unies, sur lesquelles on étend des toiles, car bientôt le travail agricole n'a plus suffi à ces laborieux convalescens ; il fallut y joindre le blanchiment des toiles et l'apprêt des couvertures des hospices.

Les pauvres insensés, chargés des différens travaux, se consultent, s'entraident, se servent mutuellement de gardiens, de tuteurs. Aveugles sur leurs propres travers pris isolément, ils sont pleins de raison, d'intérêt pour ce qui touche aux travers de leurs camarades. S'il arrive à l'un d'eux un instant d'aberration, d'extravagance, ceux qui l'entourent répètent à l'envi sa faute ; ils le ramènent à lui-même avec douceur, avec pitié : ce sentiment touchant prend sa cause sans doute, dans l'intérêt qu'inspire à l'homme une communauté d'infortune.

Sous le rapport moral, l'organisation des fous travailleurs de Bicêtre a eu les plus heureux résultats : sous le rapport utilitaire, ils ne sont pas moins satisfaisans. En 1833, les produits de Saint-Anne ne montaient pas à plus de 1,957 fr. 68 c. ; trois ans après, ils s'élevaient à 15,369 fr. 36 c. ils étaient de 38,328 fr. en 1838, et de 51,349 fr. 1 s. 4 d. Ainsi l'art et l'administration sont parvenus à force de soins et de sollicitude à rendre la santé à ces pauvres malades, à utiliser des malheureux qui jusqu'à présent avaient été à charge à la société, à accroître enfin par leur travail les revenus de la maison qui leur donne un asile !



SITUATION CRITIQUE DE LA SUISSE.—L'une des erreurs les plus communes de notre époque consiste à regarder l'intérêt religieux, ou pour nous exprimer plus exactement, l'intérêt confessionnel, comme tellement essé des esprits, ou comme devenu tellement indifférent, grâce à ce qu'on appelle l'esprit de tolérance universelle, qu'aucune réaction violente n'est plus à craindre de la part des peuples dont la foi est insultée dans ses dogmes ou dans ses institutions religieuses. Un grand et incontestable succès que nos doctrines ont obtenu,

DR. T. D. D. L.

à dit le philosophisme moderne, c'est d'avoir rendu impossibles les guerres de religion, et d'avoir effacé ce fléau, le plus grand de tous, de la longue liste des calamités qu'ont produites la formation et l'organisation des sociétés humaines.

Cette proposition fautive même en théorie, en beaucoup de points, aurait cependant, dans la pratique, une apparence de vérité, si elle s'appliquait exclusivement à la foi catholique, qui, pour obtenir le triomphe intellectuel et moral auquel elle aspire, n'a besoin que de la liberté d'exposer ses doctrines et de les soutenir par les seules armes que lui fournissent la droite raison et les démonstrations qu'elle puise dans la tradition de tous les siècles. Ce n'est donc pas la foi catholique, tolérante pour les personnes et seulement intolérante pour l'erreur, qui provoque les guerres religieuses, et elle n'a pas eu besoin des instructions du philosophisme pour les exécuter en principe, bien qu'elle se voie quelquefois contrainte de tolérer ce moyen de repousser les attaques matérielles de ses ennemis.

Si les schismes et les hérésies se contentaient, à son exemple, de soutenir leurs doctrines par la prédication et par des écrits, (fussent-ils même remplis, comme il arrive ordinairement, de calomnies et de mensonges) le débat ne descendrait donc pas dans le champ des violences et des combats. Mais, tandis que l'Église catholique ne s'occupe que de la conduite de son troupeau fidèle et de la pacifique recherche des ovaies qui, égarees au loin, méprisent sa charité pastorale, une excitation frénétique agite dans un autre sens tous les ennemis de l'Église; elle les porte à s'en prendre surtout à ses sublimes institutions, qui, aux yeux des sages, font son honneur et sa gloire. La destruction de tous les monastères catholiques est le premier moyen qu'ils emploient pour exterminer, autant que cela est en eux, le catholicisme, et ils se montrent d'autant plus âpres à la curée, qu'au moyen de ce qu'ils appellent la *sécularisation*, c'est-à-dire le vol et la confiscation des propriétés des monastères, ils prétendent combler le déficit que leur cupidité personnelle produit dans les légitimes ressources de l'État, bien que l'expérience ait suffisamment prouvé que ces déprédations n'ont jamais enrichi aucune nation. L'Angleterre, la France, les États allemands, la Russie même pourraient le certifier au besoin; l'Espagne et le Portugal, au moment même où nous parlons, proclament hautement cette vérité.

Ces réflexions nous sont suggérées par la situation que nous voyons se développer dans un pays voisin de la France et autrefois étroitement lié avec elle. La Suisse est au moment de voir éclater dans son sein un de ces terribles conflits religieux que nos philosophes politiques déclaraient désormais impossibles. Le canton d'Argovie, persistant contre la teneur explicite du parti fédéral et au mépris de deux *conclusum* de la Diète, à liquider, comme il dit, c'est-à-dire à vendre ou à s'approprier les domaines des communautés religieuses qu'il a supprimées, déclare insolument son mépris pour les avertissements, que vient de lui adresser, à ce sujet, l'organe légal de la volonté fédérale, et cette fatale résolution est prise par lui, au milieu des furibondes clameurs de ses membres, dont le langage bassement scandaleux suffit pour caractériser la faction dont ils se montrent les organes. D'autre part une protection ferme, et par son langage digne de la cause du droit et de la justice, rejette sur cette faction les malheurs qui peuvent en advenir, et nous croyons cette première collision assez grave, pour devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs, ce que nous apprend, sur cette ignominieuse situation de la Suisse, notre correspondance de Lucerne.

« Lucerne, le 14 février.

« Le 9 février, le grand-conseil d'Argovie s'est assemblé pour prendre en considération la circulaire directoriale relative à la suppression des couvens du canton. L'exaspération de la majorité radicale de l'Assemblée s'est manifestée par des discours dont l'histoire de nos assemblées délibérantes n'avait pas jusqu'ici fourni d'exemples. Le conseiller Wieland a déclaré qu'il ne pouvait voir dans la circulaire du vorort qu'une intention, aussi bien calculée que mal dissimulée, de provoquer l'anarchie fédérale afin de livrer la patrie aux griffes des puissances étrangères. Le conseiller Tanner qualifie Lucerne de *canton monacal*, travaillé par la fièvre du fanatisme, et auquel il ne faut répondre qu'en quatre mots: *Vu te faire f....* Il appelle démons tous ceux qui se rangent du côté de cet ennemi public. Pierre Bruggier dit: *Si le vorort nous prépare des cochonneries, qu'il vienne, il nous trouvera chez nous.* Le préavis du petit-conseil, tendant à repousser vivement toutes les exigences du canton directeur, a été, séance tenante, érigé en décret souverain. Quarante-huit seulement ont opiné pour la proposition contraire; mais cette minorité, qui se fit élevée à soixante-dix votes si la crainte des violences de la faction dominante n'avait retenu chez eux une partie notable des membres du grand conseil, a fait recevoir au protocole la protestation formelle d'un de nos plus respectables concitoyens, dont le nom mérite d'être conservé, Schleuniger, et à laquelle a adhéré la minorité en corps; déclarant: que chacun de ses membres, pour lui-même et pour ses commettans, repousse la responsabilité d'un décret qui blesse également les droits et les vœux des catholiques, et la prérogative directoriale; et rejette sur la majorité les conséquences inévitables de sa résolution. Reste à voir maintenant, si l'autorité directrice et centrale de la Confédération recourra, à l'instant, aux mesures coercitives et coactives que le pacte met à sa disposition, en cas de résistance d'un canton aux *conclusum* de la Diète, ou si elle jugera à propos de convoquer une Diète extraordinaire pour aviser aux besoins du moment. Dans le premier cas, elle ne pourrait compter sur l'assistance des cantons protestans ou révolutionnaires; elle aurait même à craindre quelque diversion en faveur d'Argovie; mais, en revanche, le gouvernement de ce canton aurait à re-

douter, de son côté, quelque démonstration armée de ses ressortissans catholiques. Dans le second cas, les opinions de la Diète pourront se diviser et se neutraliser réciproquement, de manière à ce que la cause demeure encore indécise. La voie des armes mettra fin, tôt ou tard, à cette situation critique et, dans ce cas, l'histoire suisse montre d'avance de quel côté demeurerait la victoire. Toutefois cette situation si grave doit appeler toute l'attention de la France, qui, si elle entendait ses intérêts, pourrait éviter des collisions si dangereuses, en faisant, par son crédit, incliner la balance en faveur des droits et des intérêts catholiques. »

Univers.

On nous prie d'insérer dans nos colonnes le prospectus des Dames de la Congrégation. Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit tant de fois du mérite de cette institution. Pour en faire le plus complet éloge il suffit de dire que ces inappréciables institutrices tiennent toutes les promesses de leur prospectus, toutes grandes qu'elles soient, de quelque difficile exécution qu'elles paraissent. C'est que la religion inspire leurs efforts et soutient leur dévouement.

COUVENT DES SŒURS DE LA CONGRÉGATION NOTRE-DAME,
Établi à Montréal, pour l'instruction des jeunes Demoiselles.
COURS D'INSTRUCTION.

—Il renferme l'étude des langues Française et Anglaise, la Grammaire, l'Écriture, l'Arithmétique, la Géographie et l'usage des Globes, les Elémens d'Astronomie, la Rhétorique et la Littérature, l'Histoire ancienne et moderne, la Mythologie, la Chronologie, la Philosophie Naturelle, la Chimie, la Botanique, la Géologie etc.

Le Dessin, la Peinture à l'eau et à l'huile, la Couture et la Broderie en tous genres, sur le satin, l'écorce etc. l'Économie domestique, la Musique vocale, le Piano, la Guitare, la Harpe, etc. etc.

OBSERVATIONS.

Les parens, ou tuteurs éloignés de la ville sont priés de désigner quelqu'un sur les lieux chargé de liquider les comptes lorsqu'ils seront échus et de recevoir les enfans, si la maladie ou quelque autre circonstance rendent leur départ nécessaire.

On reçoit dans la pension des élèves de toutes croyances, mais toutes doivent se conformer aux exercices publics de la maison. Tous les ans les élèves ont quelques semaines de vacances, précédées d'un Examen.

TROUSSEAU.

Chaque élève doit avoir en entrant: Deux robes bleu clair, deux robes blanches, deux tabliers de merino noir, un de soie. Un chapeau blanc et une pèlerine pour tête, un manteau bleu foncé et un chapeau noir. L'hiver outre ceci, chacune doit avoir en entrant: 6 changes de linge, de bas, mouchoirs de poche, essuie-mains (le tout marqué), 2 robes du matin, une boîte à peignes, avec brosse, peignes etc. De plus un chapeau de paille garni en bleu, et quelques robes de couleur pour les promenades à l'île St. Paul.

Les parens qui désirent que leurs enfans soient pourvus par l'institution de hardes, de livres ou articles nécessaires au dessin et à la Broderie, remettront à la Maîtresse générale, une somme pour cet effet. Il est à la disposition des parens de fournir le lit, et de faire blanchir le linge des élèves.

CONDITIONS.

La pension et instruction dans les deux langues par an	£18	0	0
Demi-pension		9	0
Plumes et encre		0	5
En entrant		0	7
L'Italian, l'Allemand, le Dessin, la Musique sont payés à part.			6

NÉCROLOGIE.—Décédé à Kamouraska, le 11 du courant après une longue et douloureuse maladie, le révérend M. JACQUES VARIN, archi-prêtre, âgé de 65 ans et 6 mois, et curé de cette paroisse depuis près de 25 ans.

BULLETIN.

Nous disions dans notre dernier numéro que parmi les œuvres dues à la charité de Mgr Lartigue il fallait compter la fondation de l'Asile de la Providence et l'Association des Dames de la Charité. Ces deux institutions, homogènes dans leur but et leurs résultats, furent en effet la réalisation de la pensée constante et des projets du vénérable pontife. Et quand on voit de quelle importance est devenu pour l'île et le pays un établissement de ce genre, on sent en son cœur une admiration et une reconnaissance sans bornes pour celui qui en conçut le dessein et pour ceux qui l'ont si heureusement accompli. A peine en effet les premières bases de cette institution sont-elles posées, que déjà elle étend sa bienfaisante influence sur toutes les misères, sur tous les besoins de la classe pauvre et souffrante. Indépendamment des pauvres femmes âgées, des pauvres infirmes qui trouvent asile et protection dans cette maison de refuge depuis plusieurs années, plus de cent pauvres ont reçu cet hiver des secours en vivres et en vêtements dans ce charitable établissement. Tous les lundis la distribution eut lieu sous la di-

rection des Dames de la Charité, qui ont compté pour rien les fatigues et les sacrifices, et dont le zèle et le dévouement mérite les plus grands éloges. Nous pourrions donner la semaine prochaine le montant des aumônes collectées et distribuées dans l'Asile dans le cours du dernier hiver.

Ces charitables Dames ne se sont pas contentées de ces secours et de ces distributions périodiques, elles ont été ingénieuses à provoquer et à recueillir des aumônes, à découvrir des besoins; elles sont allées à la recherche des misères ignorées, de l'indigence qui n'ose se trahir, qui a honte de mendier; et elles ont porté partout des secours, du soulagement et des consolations. Combien de pauvres malades, de pauvres femmes, de pauvres orphelins sans appui, ont béni la visite que leur faisait la divine charité dans la personne de ces mères des pauvres! Combien d'âmes brisées par la douleur et le désespoir ont été rendues à la vie et à l'espérance par ces âmes généreuses qui répandaient dans ces pauvres demeures, dont elles seules connaissaient le chemin, les trésors de tendresse et de bonté dont Dieu les avait enrichies. C'était pour elles une jouissance ineffable, un bonheur inconnu aux âmes égoïstes, que de se dévouer ainsi chaque jour au soulagement des malades et des indigens. Et si les mondains ignorent les délices de cette vie toute de dévouement, s'ils n'ont pas rencontré ces anges tutélaires au chevet du pauvre malade, à la demeure de la pauvre mère, du pauvre orphelin, c'est à eux que nous en demandons la raison? Ce n'est pas dans le tumulte des joies mondaines, ce n'est pas dans ces fêtes bruyantes où l'on dépense souvent dans une nuit de quoi sauver du besoin, du désespoir, de la mort des familles entières, qu'il faut aller demander le bonheur tranquille dont jouissent les cœurs charitables; ce n'est pas là qu'il faut aller chercher ces âmes d'élite, ces beaux dévouemens que Dieu fait naître, qu'il sait récompenser, qui sont bénis de la terre et du ciel. Le monde ne sait pas aimer, il ne connaît pas non plus le bonheur. La religion, la charité, voilà la véritable source des nobles sentimens et de la félicité véritable.

L'administration de l'Asile de la Providence a été si sagement dirigée que les ressources et les aumônes, qui d'abord paraissaient devoir être insuffisantes au soulagement d'un si grand nombre de pauvres, ne seront pas épuisées avant le mois prochain, époque à laquelle les travaux, interrompus durant l'hiver, vont reprendre leur cours et apporteront des secours dans la maison du pauvre. En sorte qu'on est porté à regarder comme un miracle de la providence et de la charité cette inépuisable abondance dans les trésors amassés pour l'indigence, que ne sauraient tarir ni l'accroissement des besoins ni la multiplication des malheureux à secourir. On nous citait dernièrement un trait de charité qui viendrait à l'appui d'une si pieuse et si douce croyance. Une famille des plus chrétiennes et des plus charitables de cette ville avait pour coutume tous les automnes, au tems où chacun fait ses provisions d'hiver, de mettre en réserve un quart de lard: c'était la part des pauvres. Or tant que l'hiver durait on puisait dans cette réserve pour donner à tous les pauvres qui se présentaient, sans compter le nombre, sans calculer l'état de la provision. Et depuis un grand nombre d'années que cette excellente famille tient cette généreuse conduite, elle n'a pas vu une seule fois les provisions manquer avant le printemps, ni durer après les besoins; que les distributions eussent été ou plus fréquentes ou plus rares, la réserve suffisait toujours. Ces faits ne rappellent-ils pas l'huile miraculeuse de la veuve de Sarepta? Et pourquoi la charité et la foi si vives de ces âmes si saintement compatissantes ne seraient-elles pas récompensées par ces miracles de la providence qui est la mère des pauvres? La charité n'a-t-elle pas des prodiges chaque jour pour prix des sacrifices apparens qu'elle impose? Cela est si vrai qu'il est passé en proverbe que l'aumône ne saurait appauvrir. Non, l'aumône n'a jamais appauvri; elle a au contraire enrichi fréquemment ceux qui l'ont faite; et voici un autre fait qui prouve que nous ne sommes pas seuls à penser ainsi. Une famille française, après avoir longtems vécu dans la plus grande aisance, se vit un jour à la veille d'une ruine complète, provoquée nécessairement par des dépenses énormes et le défaut de sagesse et d'économie dans l'administration de sa fortune. Il fut enfin résolu de mettre ordre aux affaires et de réformer entièrement la maison. On en confia le soin à un homme habile et sage qui devait s'entendre avec la famille pour cette opération d'une importance si vivement sentie. Et savez vous quelle fut la première résolution qu'ils adoptèrent en cette occasion? La voici: 1^o. "ON DOUBLERA LES AUMÔNES que l'on fai-

rait jusqu'à ce jour..". Dans peu de tems l'équilibre fut rétabli entre les dépenses et les revenus, et l'abondance revint dans la maison avec plus de rapidité qu'elle n'en était sortie. Cette famille avait parfaitement compris le prix inestimable de l'aumône et l'abondance des trésors qu'elle apporte à ceux qui se font les dispensateurs de ses dons. Nous pourrions rapporter une foule d'autres traits semblables; citer des familles qui vécurent dans un état voisin de l'indigence, jusqu'au jour où elles reçurent chez elles des pauvres, des orphelins, des infirmes qui amenèrent avec eux l'abondance des biens terrestres et les bénédictions du ciel. Cette vérité est mieux comprise de jour en jour par nos compatriotes, et surtout par les citoyens de cette ville, qui semblent rivaliser de zèle et de générosité dans le soulagement des pauvres. On voit de simples ouvriers, des artisans pauvres eux-mêmes donner une partie considérable de leurs salaires en bonnes œuvres, en aumônes à l'indigence. C'est là un prêt fait à la providence qui le rend au centuple, même dès ce monde. Nous demandons maintenant si on n'a pas droit de tout espérer pour un peuple, pour un pays qui donne de si beaux exemples de désintéressement et de charité, et si cette contrée du Canada ne doit pas être bénie de Dieu, comme elle l'est des hommes? La charité est la sauvegarde des familles et des nations; c'est la vertu qui ne doit jamais mourir; sans elle les autres vertus ne demeurent pas longtems vivantes, avec elle elles prospèrent et se multiplient; la charité sauve encore le monde.

Puisque nous avons parlé de la charité de Mgr Lartigue rappelons une autre institution qui éprouva la bonté compatissante de son cœur. L'établissement de Madame McDonell pour les filles repenties se trouvait dans la plus grande détresse; le charitable évêque, bien qu'il fût pauvre lui-même, bien qu'il fût obligé alors de pourvoir à son propre établissement, fait tenir à cette dame £400, qui la mettent en état de soutenir son œuvre. C'est que ce bon pasteur avait parfaitement compris la grande utilité, la nécessité même d'une semblable maison de refuge, dans une ville aussi considérable que Montréal, où tous les genres de séduction sont offerts en appas à de pauvres filles, sorties pures et honnêtes de leur village et de leur famille, et dont la débauche a fait ici ses victimes. La misère quelque fois, l'isolement, le défaut de vigilance de la part des parens et des maîtres, la vanité, le désœuvrement, les mauvaises compagnies, plus encore que les passions, entraînent ces infortunées dans une première faute, dans un premier déshonneur. Et par une étrange fatalité cette première chute les entraîne souvent dans la fange du libertinage, quand il n'y a pas une main charitable pour les relever, pour les arracher à l'abîme et les rendre à la vertu. Qui ne connaît les nombreux et honteux excès des grandes villes, surtout quand il s'y trouve des mœurs, des habitudes, des religions et des origines différentes, surtout dans les lieux de garnisons militaires, dans les grands centres commerciaux et industriels, où se trouve une population flottante, la moins morale de toutes les populations? L'asile consacré à ces pauvres filles, par l'effet de circonstances malheureuses, ne put se soutenir; et ce fut avec douleur que tous les gens de bien le virent tomber. On comprend aisément de quelle utilité serait pour la morale publique un semblable asile qui s'éleverait au milieu de cette grande ville comme un port assuré aux victimes infortunées du vice, aujourd'hui sans refuge et sans espoir; comme un témoin vivant qui parlerait sans cesse à ces cœurs égarés et à la conscience publique en réveillant des idées de foi, de repentir et de vertu? L'immoralité triomphe en comptant ses nombreuses victimes; on a voulu essayer de moyens humains pour en arrêter les progrès et les désastres; et l'on ne prendrait pas le plus efficace de tous? Il n'en peut être ainsi: la religion a d'inépuisables ressources pour tous les besoins, pour toutes les misères de la pauvre humanité. Elle est venue au secours de celle-ci en particulier. L'Europe a de nombreuses maisons de refuge; les Etats-Unis en voient aussi se fonder parmi eux, grâce au zèle de leurs évêques et au dévouement incomparable de ces vierges chrétiennes qui se consacrent au plus pénible, au plus rebutant des devoirs de la sainte charité. Le Canada méritait aussi, par sa foi et son immense charité, de recevoir cette nouvelle récompense à ses vertus. Bientôt cette ville sera dotée d'une maison du Bon Pasteur. Les vœux du vénérable évêque défunt seront comblés, et sans doute qu'il prie dans le ciel pour hâter le succès de cette œuvre. Oui, par son intercession Dieu inspirera à quelque-amo charitable la sainte pensée de favoriser un établissement d'un intérêt si pressant et si gé-

néral. Peu d'œuvres plus utiles peuvent être entreprises, et la providence aura des bénédictions et des récompenses privilégiées pour ceux qui auront ainsi contribué à arracher à l'enfer tant d'âmes abîmés dans le plus affreux des vices, à protéger la vertu en péril, à affermir les idées de devoir et de moralité parmi nos concitoyens. La supérieure de la maison du Bon Pasteur d'Angers, a écrit à Mgr. pour lui annoncer que sa demande de quatre des filles de cette communauté a été favorablement accueillie et recouvrera son effet. Nous nous faisons un plaisir de publier cette lettre.

MONSIEUR,

La visite paternelle que vous avez daigné nous faire est toujours à mon cœur une pensée délicieuse, et ce souvenir ineffaçable fut sans cesse tressaillir mes religieuses qui n'ont pas de désir plus ardent que celui de la mission du Canada. Chacune envie le bonheur de celles que y seront destinées, les regardant comme les plus privilégiées de la Congrégation, et tous les jours je vois s'augmenter ce zèle qui transporte déjà leurs âmes au delà des mers ; et dont on n'a pu vous faire entièrement le témoin, car la prudence et l'incertitude nous obligeaient à le dissimuler. Au milieu de nos craintes, nous rendons grâce à Dieu de la confiance que vous nous avez montrée, malgré les persécutions et les obstacles. Monsieur de Larney que nous avons possédé nous a encore confirmés dans nos espérances en nous racontant son entrevue avec votre Grandeur, que la Providence semble avoir si heureusement ménagée pour notre consolation.

Mais il faut maintenant, Monseigneur, que je vous fasse part d'un coup foudroyant qui vient de nous frapper et qui plonge tout le diocèse dans la plus vive consternation ; c'est la mort inattendue et subite de notre pieux Prélat qui vient d'être atteint d'une attaque d'apoplexie dans l'exercice même de ses fonctions apostoliques, à huit lieues d'Angers. Ce terrible événement a jeté le deuil dans tous les cœurs, mais nos Supérieurs ecclésiastiques n'en sont pas moins zélés pour nous et surtout dévoués à votre œuvre, quant à ce qui nous concerne, Monseigneur, je me suis hâtée de prévenir votre Grandeur de ce fâcheux événement, parce que sachant que vous vous êtes proposé d'écrire vous-même à notre Evêque pour l'intéresser à votre maison du Canada, je dois vous épargner une peine qui serait d'autant plus inutile que maintenant, après la Cour Romaine, je ne traiterai plus qu'avec vous pour notre fondation si désirée dans votre diocèse. Je suis toujours persuadée que la divine Providence nous appelle en Amérique, et quoique je sois dans la résolution d'attendre le moment qu'elle a marqué, sans vouloir ni le reculer ni l'avancer, je ne cesserai pas de faire des vœux à cet égard, me confiant ensuite entièrement dans vos lumières et vos conseils. Mais voici une nouvelle grâce que nous recevons et qui me confirme encore davantage dans mes espérances. Monseigneur l'Evêque de Bardonia que j'ai eu le bonheur de connaître à l'époque de son passage en France, qui alors nous témoigna le plus parfait attachement et au zèle duquel nous sommes redevables de nos sujets les plus distingués, m'écrivit une lettre pour m'exprimer son désir d'avoir une maison du Bon-Pasteur dans son diocèse, et je ne doute pas que cette mission aussi ne nous soit réservée. J'étais cependant loin de m'attendre à un aussi heureux événement et, si je me réjouis de l'affection que nous porte ce Saint Prélat, cette confiance que vous témoignez à notre Congrégation, malgré toutes les préventions et les obstacles que le démon nous a suscités, ne me touche et ne me rassure pas moins. Veuillez donc, ô notre digne Père, nous continuer une si précieuse estime ; ainsi que je vous l'ai déjà dit, je ne négligerai rien pour hâter l'accomplissement de vos vœux que vous savez être les miens, et j'espère qu'étriant aidée de l'assistance de Dieu et de votre secours quatre de mes filles franchiront bientôt l'espace qui nous sépare de votre nouveau monde. Nous prions à cette intention, nos Pénitentes aussi prient avec un zèle inexprimable et la dévotion à notre Dame des sept douleurs m'inspire la plus grande assurance.

Agrez maintenant, qu'avec ma confiance en Dieu et la reconnaissance que je ressens pour vos bontés, je me dise dans le plus profond respect et en union des divins cœurs de Jésus et de Marie,

MONSIEUR,
Votre très-humble et très-
soumise servante
MARIE DE STE. EUPHRASIE.

Sra. des Rel. de N. D. de Charité du Bon Pasteur.

Un journal de Toronto annonce que Sir Chs. Metcalf doit visiter cette ville le 23, pour y célébrer la St Georges et y assister à l'ouverture des cours du King's College le même jour.

Une correspondance de Canton insérée dans le *Courrier des Etats Unis*, donne sur la Chine les nouvelles les plus alarmantes. Une émeute récente, qui a tous les caractères d'une révolte, venait d'y avoir lieu. Elle avait été provoquée par une cause des plus futiles en apparence, une promenade de quelques dames anglaises contrairement aux habitudes et aux mœurs chinoises. Mais on pense que cette occasion de mécontentement n'était en réalité qu'un prétexte, et que depuis la conquête des principaux ports chinois par les Anglais, il régnait dans le pays une haine profonde contre les vainqueurs ;

qu'elle s'était déclarée dans plusieurs circonstances antérieures ; que les Anglais et en particulier Sir H. Pottinger s'en étaient plaints, et que cette démonstration imprudente des dames anglaises avait fait éclater plus tôt seulement l'animosité qui fermentait dans le cœur des Chinois. Ce qui prouverait la vérité de cette assertion, c'est que la révolte eut dès son début tous les caractères d'une révolte politique : les émeutiers se portèrent en masse sur les comptoirs anglais, et commencèrent par brûler le drapeau anglais. Les américains furent respectés, quoiqu'il y eût, dit-on, une dame américaine parmi les promeneuses, tandis qu'un américain, supposé vendu aux anglais, ne put trouver grâce devant ces forcenés. Si toutes ces nouvelles se confirment, ce qui s'est passé en Chine ne serait que le premier acte de cette guerre dont les éventualités ne sauraient être douteuses : les Chinois deviendront victimes de leur ruse et de leur mauvaise foi ; ce sont des armes qu'ils fournissent à l'Angleterre, qui les traitera désormais en ennemis déclarés, et leur territoire en pays conquis. Nous disions à l'époque du traité de Nankin que l'Angleterre avait besoin d'être déflant et de se tenir sur ses gardes avec des alliés qui se soumettaient si promptement, et en apparence si généreusement aux conditions dictées par les vainqueurs. Nos prévisions se sont réalisées : les lenteurs, les embarras, les chicanes de tout genre ont arrêté depuis ce temps l'exécution du traité ; la malveillance et la mauvaise foi se sont montrées en toute occasion. Dans les derniers événements les mandarins n'envoyèrent véritablement du secours aux Anglais que quand les assiégés eurent assouvi à loisir leur fureur ; et la révolte dura une nuit et un jour ! Cette leçon profitera sans doute à l'Angleterre, et elle ne laissera plus à l'avenir ses citoyens sans défense chez des barbares qui ne consentiront jamais à porter un joug étranger. Que le principe de cette guerre ait été immoral ou non, ce n'est plus là la question : il existait un traité de paix : a-t-il été ou non violé ? Les journaux d'Angleterre nous le diront. Dans le cas d'une violation réelle du traité, la conduite du gouvernement anglais est toute tracée, et la guerre devient désormais juste et nécessaire, à moins que ces lâches Chinois ne se soumettent sans coup férir aux garanties qu'on ne manquera pas d'exiger dans le cas d'une conquête par les armes.

Le défaut de place nous oblige à remettre au prochain numéro les détails des événements de la Chine, ainsi que l'appréciation que fait le *Courrier des Etats Unis* de ces événements, et de la nouvelle d'une proposition que ferait Santa-Anna d'un rapprochement politique entre le Texas et le Mexique.

Les nègres de Cuba ont tenté sans succès une révolution politique. Les Haïtiens se sont constitués en nouvelle république, dont la première, sous la main de fer de Boyer, ne leur laissait que le nom : celui-ci est en fuite. En seront-ils mieux ? Les partis politiques aux Etats-Unis s'agitent de plus en plus. Chacun présente son drapeau : on ne peut encore sûrement prévoir celui qui prévaudra.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ÉTATS-UNIS.

Extraits du *Propagateur Catholique* du 1er. avril.

Retraite préparatoire pour la communion pascale, à la cathédrale.—Le respectable et zélé pasteur de l'Eglise St. Louis, Mr. Bach, a eu la salutaire pensée de consacrer la semaine toute entière de la Passion, à une retraite pour tous les fidèles qui veulent se préparer à accomplir saintement le devoir de la communion pascale. Il n'est pas nécessaire que nous fassions ressortir ici tous les avantages spirituels que l'on recueille dans une retraite, quand on y apporte les dispositions convenables. Des réflexions plus assidues, plus vives et plus profondes sur les grandes vérités de la foi, un retour plus intime et plus franc sur soi-même, une vue plus claire de ses misères spirituelles et des remèdes à y appliquer, des résolutions plus fortes et plus efficaces, en un mot, la conversion ou l'affermissement dans le bien, tels sont les fruits des instructions fréquentes, des méditations, du calme et du recueillement qui accompagnent une retraite. Les personnes qui la suivront ne pourront pas sans doute se séparer entièrement pendant ce temps de la dissipation du monde et de la distraction des objets extérieurs ; cependant, avec quelques précautions, il leur sera facile de recueillir de grands fruits d'une suite d'instructions multipliées ainsi pendant toute une semaine. Le moment pour cette retraite ne pouvait être mieux choisi que ce temps, ou préparé par la pénitence, les fidèles doivent se mettre en état de célébrer la Pâque, et de prendre part au festin sacré auquel l'Eglise les invite de la part du Seigneur. Quoique cette retraite soit spécialement destinée à servir de préparation pour la Communion Pascale, elle ne sera pas inutile à ceux mêmes qui jusqu'à présent ont négligé ces devoirs, ou même ont le malheur de ne pas croire. La retraite pourra toujours leur suggérer quelque pieuse pensée.

Les instructions solides et profondes de Mr. Bach, ne peuvent manquer d'intéresser les hommes graves et capables de juger, qui veulent avant tout dans un sermon, des pensées et des choses. Nous ne doutons donc point que cette retraite ne soit suivie avec assiduité.

Mr. Bach sera assisté pour les instructions par deux de ses zélés collaborateurs, Mr. Lunel et Mr. Moulard, dont le début dans la carrière de la prédication a été si heureux et si encourageant.

Première communion et confirmation.—Mardi dernier, seize orphelins, de l'Asile Catholique de la rue du Camp, ont eu le bonheur de participer pour la première fois à la Sainte-Eucharistie. Une trentaine de jeunes personnes du dehors avaient été également préparées pour recevoir la même faveur. Toutes ont reçu la Sainte communion de la main de notre vénérable évêque, Mr. Blanc, qui leur a ensuite administré le sacrement de confirmation. Cette touchante cérémonie a eu lieu dans la chapelle de l'Asile. Espérons que bientôt ces quartiers verront s'élever une Eglise Catholique, pour satisfaire aux besoins et aux vœux de la population catholique, si nombreuse dans le haut de la ville et à Lafayette.

L'asile Catholique des orphelins, dirigé par les Sœurs de Charité, acquiert tous les jours de nouveaux droits à l'estime et à la bienveillance publiques. Ce précieux et magnifique établissement, dû surtout au zèle infatigable et désintéressé, et aux efforts, nous pourrions dire surhumains, de notre bon et charitable évêque, cet établissement contient maintenant de cent quarante à cent cinquante orphelins, dont une trentaine sont encore au berceau. Fondée par la charité, cette institution n'a point d'autres revenus que les aumônes et les dons des personnes bienfaisantes; tout précaire qu'il peut paraître, ce revenu, nous en sommes sûrs, ne lui manquera jamais.

Neuvaine de la Compassion de la Sainte-Vierge.—Nous sommes heureux de constater l'empressement avec lequel cette dévotion est suivie. La neuvaine se fait cette année dans presque toutes les églises de ville, et partout les églises sont remplies d'une foule nombreuse et recueillie. Ce spectacle est bien consolant pour les cœurs fidèles, et doit nous donner pour l'avenir les plus heureuses espérances. Marie abaissera des regards d'amour sur un peuple qui lui est dévoué, et un regard de Marie, c'est un gage de bonheur et de salut.

Pour encourager cette dévotion, Monseigneur l'Evêque, faisant usage d'un indult obtenu de Rome, accorde l'indulgence plénière à toutes les personnes qui feront cette neuvaine, et approcheront avec les dispositions convenables des sacrements de pénitence et de l'Eucharistie. Les conditions pour gagner l'indulgence de la neuvaine, sont que l'on assiste au moins trois fois aux prières de la neuvaine, qui se font dans les diverses églises, et que les jours où on n'y assistera pas, on fasse ces prières en particulier. Les personnes qui ne savent pas lire, diront au lieu des prières de la neuvaine, sept fois *Notre-Père* et sept fois *Je vous salue, Marie*, en l'honneur des sept douleurs de la Sainte-Vierge. La communion doit être faite dans une des églises où se fait la neuvaine.

Cinquième concile provinciale des Etats Unis.—CIRCULAIRE—Le prochain concile provincial commencera le 4e dimanche après Pâques. Je recommande instamment au clergé et aux fidèles de mon diocèse les affaires importantes qui doivent attirer l'attention des prélats assemblés. Pour cela, j'enjoins au clergé: 1. depuis le 29 avril jusqu'au 21 mai, d'ajouter à la messe la collecte du St. Esprit; 2. de dire, chaque semaine, une messe du St. Esprit; 3. d'exciter les fidèles sous leur charge, d'offrir des prières, et au moins une fois, la communion, pour attirer les lumières et la grâce céleste sur nos procédés.

Les communautés religieuses offriront pour le même objet, les actes de dévotion qui seront approuvés par leurs directeurs spirituels.

† SAMUEL, archev. de Baltimore.

Missions sauvages.—Le dimanche, 12 mars, on fit dans les diverses églises catholiques de Baltimore, en faveur des missions chez les Sauvages des Monts rocheux, une quête qui, avec les dons faits au Père de Smet se monte à près de 800 piastres.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA

—L'installation de sir Charles Metcalfe comme gouverneur-général de l'Amérique britannique du Nord, et gouverneur en chef du Canada, a eu lieu ainsi que nous l'avons déjà dit, le jeudi, 30 mars, en présence de tous les chefs du département, du clergé, de l'armée, etc. Trois juges du banc de Toronto assistaient, ce sont MM. Macaulay, McLan et Jones, venus à Kingston exprès la veille, ainsi que M. le Dr. McCaul, comme représentant l'université de Toronto.

On représente Son Excellence comme étant au physique, un type assez parfait de la personification anglaise. Sa physionomie a une expression de haute intelligence et de résolution, le plus heureusement tempérée par un air de franchise et de bienveillance, qui prévient beaucoup en sa faveur ceux qui le voient pour la première fois; il a une large cicatrice à la joue droite; son front est élevé, et on dit, ce que nous répétons pour le plaisir de ses partisans de la phrénologie, que Son Excellence a la bosse de la justice bien prononcée. A le voir, on lui donnerait environ 65 ans, quoiqu'en réalité il n'ait que 58, puisqu'il est né en 1785, ce qui ne l'empêche pas d'avoir le teint frais. Il faut attribuer à sa vie laborieuse et à ses longs voyages cet air qui le fait paraître un peu plus vieux qu'il ne l'est. Quant à sa stature, elle

est un peu au dessus de la moyenne, et est d'une conformation robuste. Son Excellence est garçon, ce qui ne déplaira peut-être pas aux mères qui ont des prétentions pour leurs filles. On trouve qu'il ressemble beaucoup au célèbre Franklin.

Son Excellence a été ainsi officiellement investie du sceptre vice-royal dans l'hôtel Alwington, résidence de sir Charles Bagot. Les ministres furent aussitôt invités à se rendre auprès de Son Excellence qui les reçut très gracieusement. Après la cérémonie de l'inauguration, tout le monde se retira satisfait.

Son Excellence reçoit des visites tous les jours, excepté le dimanche, depuis 11 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après-midi. *Minerve.*

Sir C. Bagot.—Le public apprendra sans doute la bonne nouvelle que Sir Charles Bagot est assez bien pour se promener en voiture tous les jours.

Arrivée à Québec.—On lit sur le livre de la Chambre des nouvelles: midi, la malle de Québec vient d'arriver, et nous fournit le *Mercury* de mardi, qui contient le postscriptum suivant: 4 heures.—«Deux vaisseaux sont à la pointe.»

On suppose que l'un d'eux est le *Great Britain*, l'un d'eux est sur leste. *Minerve.*

C'est trop aimable ça!—Le *Morning Courier* dit que les idées saines qui ont été proférées sur le gouvernement responsable et la constitution britannique, dans les discours prononcés au marché Ste. Anne, ont été poissées chez lui! Cela ne nous rappelle pas mal l'histoire de ce fou qui croyait avoir créé la lune parcequ'elle l'éclairait tous les soirs. *Aurore.*

—On peut juger de l'esprit qui anime les soi-disant associations constitutionnelles par la proclamation suivante d'un certain capitaine Beale, aide-de-camp de sir Allan Macnab, et l'un des rédacteurs du journal *The Monarch*:

Vue Monarchistes de l'Amérique Britannique.—Ainsi lord Stanley a, dit-on, approuvé la politique de sir Charles Bagot. Mais cela change-t-il donc la nature du républicanisme et de la monarchie? Du tout. Un vrai loyaliste abandonnera-t-il ses principes pour cela? Du tout. Le monarchiste colonial sera-t-il plus porté à tolérer les rebelles et les traitres? Du tout. Constitutionnalistes! votre tardiveté à manifester vos opinions publiquement est cause de l'approbation donnée par lord Stanley à la politique de vos ennemis. Si vous aviez formé vos sociétés constitutionnelles il y a quatre mois, de manière qu'il eût pu connaître l'opinion de la colonie avant de prononcer son discours anti-britannique, l'histoire britannique n'en aurait jamais été souillée, comme elle doit l'être maintenant. Constitutionnalistes! vous en avez encore le pouvoir, mais ne perdez pas un moment: non-seulement le Canada, mais le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse doivent s'éveiller; votre apathie a trompé le gouvernement d'Angleterre! Hâtez-vous à l'instant de lui montrer la vérité; que les sociétés constitutionnelles s'étendent dans toute l'Amérique britannique du Nord: *élevez votre président constitutionnel de l'Amérique britannique.* Au nom des gloires passées de la Grande-Bretagne, réveillez-vous de votre apathie! Au souvenir des horreurs de la lutte et de la tyrannie à la républicaine, réveillez-vous! Demandez à l'Angleterre de ne pas aider vos ennemis, ainsi qu'elle le fait actuellement, en continuant la politique du dernier ministère; *demandez-lui de retirer ses troupes*, plutôt que de les garder ici pour protéger les germes et les croissances de lois républicaines; demandez-lui qu'elle vous accorde franc jeu; le dernier ministère d'Angleterre a cruellement abusé de notre confiance, et renforcé ses ennemis et les nôtres par l'adoption des vues républicaines des lords Durham et Sydenham; comme dernier acte de justice, demandez-lui qu'elle *empêche l'Amérique d'intervenir*; et qu'on nous laisse à nous-mêmes! nous ne craignons pas le résultat de la lutte; que les vaincus consentent à se soumettre tranquillement, et que les vainqueurs ensevelissent le passé dans l'oubli. Mais que l'Angleterre ne jette pas le poids de sa puissance et de sa politique dans la balance contre nous, ainsi qu'elle l'a toujours fait depuis la rébellion et comme elle continue encore de le faire. Nous demandons *chump libre et pas de faveur*. Habitants du Canada! votre cause est juste et elle prévaudra!!!

CHARLES BEALE,

V.-P. et secrétaire

de la société constitutionnelle de Brock
et ex-capitaine de Royal Welsh.

Voici maintenant un autre document émis par le même individu et qui est le digne pendant du premier:

Monarchistes de Brock! Les districts de Gore et de Talbot sont organisés.—Sir Allan M'Nab et les gens de Gore rencontreront les républicains, le mercredi, 15 du courant, dans le Palais de Justice, à Hamilton, à midi; ils demandent que vous y veniez pour montrer par votre présence que Brock est prêt à se tenir par la main avec Gore pour abattre les républicains, qui ont obtenu le pouvoir au moyen de la rébellion et en opprimant les loyaux. Si vous permettez aux rebelles de triompher par votre indifférence, à vous le péché et la honte; si vous aidez à délivrer la colonie, la reconnaissance des amis de l'ordre, par tout le monde, vous sera acquise.

C. BEALE, V.-P. et Sec.

Ex-capt. du 23e régi.

Woodstock, 13 mars 1843.

Imprimé au bureau du Monarch.

—On lit dans le *Transcript* du 18 :

« Samedi, entre minuit et une heure, eut lieu la débacle de la rivière Chateaugay, la glace s'étant amoncelée sur le pont il s'en suivit une inondation qui entraîna cinq à six maisons et plusieurs étables, fit périr un grand nombre d'animaux, et causa de grandes pertes. Cependant aucune personne ne perdit la vie. »

Fin du Monde.—Samedi prochain étant la veille de la *Quasimodo*, jour auquel tombe la fin du monde, nos lecteurs ne devront pas être surpris si nous ne publions pas. Il ne sera pas non plus fait d'affaire au Bureau qui sera fermé, ce jour là, pour nous donner le temps de nous préparer à la terrible affaire du lendemain. Nous avons cru devoir en conscience donner cette nouvelle à ceux de nos abonnés qui nous ont payé pour l'année ; car il serait injuste de leur laisser ignorer pourquoi nous ne sortons pas ; c'est donc une inquiétude que nous leur épargnons.

—Nous apprenons que la Locomotive entre St. Jean et Laprairie a fait son premier voyage le 18, mais nous ne savons pas si elle continuera de voyager avant que la *Princesse Victoria* commence la traversée entre cette ville et Laprairie.

Météorologie.—Le fameux Bacon dans l'un de ses ouvrages parle d'une observation qu'on donnait de son temps comme fondée par rapport aux Pays-Bas; que là tous les trente cinq ans la même température revenait, qu'on voyait les mêmes sortes et révolutions de saisons, comme de grandes gelées, de grandes inondations, de grandes sécheresses, des hivers doux, des étés froids, &c. « au reste » ajoute-t-il « je rapporte ceci parce qu'en me rappelant le passé, j'y ai trouvé un rapport non pas tout à fait exact mais peu différent. »

Un de nos journaux de Montréal a fait connaître déjà depuis longtemps cette remarque du chancelier.

Quelques membres de nos collègues en pourraient tirer parti, ce semble, et prendre la résolution de tenir des journaux de météorologie, qui pourraient par la suite devenir de la plus grande utilité pour ce pays, ce n'est que dans des maisons de cette espèce qu'il est possible de faire ces choses avec quelque degré d'exactitude. Ils acquerraient par là de nouveaux titres à la reconnaissance de leurs concitoyens.

ETATS-UNIS.

Maine.—M. Fairfield, gouverneur de cet état, ayant donné sa démission M. Kavanagh, lieutenant-gouverneur, a pris les rênes du gouvernement. M. Kavanagh est un catholique d'origine irlandaise, mais natif des Etats-Unis.

Mines d'Or.—Des mines d'or qui paraissent devoir être fort abondantes sont chaque jour découvertes au centre de la Caroline du Nord. *Canadien.*

TONY LAFRIMBOLLE.

Suite et fin.

Le gonfalonnier explique tout à ses gens, qui sont à leur tour des excuses. Les bandits en même temps pénétrèrent l'affaire.

—Tout va le mieux du monde, reprend Scalabra, mais puisque la chose est réglée, ne pourrions-nous continuer à présent notre petite promenade.

—Monsieur votre père est ici, interrompit le gonfalonnier, il se meurt d'envie de vous embrasser, je vais le faire avertir.

Ah ! jarnigoy ! cette petite formalité, qui venait à la traverse, gênait terriblement les drôles ; ils rodèrent bien autour de la porte, mais comme les voleurs prétendus allaient arriver, le gonfalonnier donna l'ordre fort intempestif d'empêcher que personne sortît de la maison.

Les voleurs véritables, fort désappointés, démêlèrent alors toute la nuéprise, et se résolurent effrontément de la pousser à bout, n'ayant pas d'autre ressource.

En ce moment M. Lafrimbolle et sa fille, avertis, descendent et accourent les larmes aux yeux. On est allé les chercher en leur disant que leurs enfants sont arrivés. Le père résiste encore, inquiet de l'entrevue, mais sa fille l'entraîne par la main dans la salle....

Comme Pelloquin en était là de son récit, un gros chien sortit d'une maison qui était sur le bord de la route, et vint se jeter dans ses jambes en aboyant horriblement.

—Sa fille l'entraîne par la main, s'écria Nazarille..... veux-tu te taire vilaine bête ! Hu ! Ps ! tirez ! à la niche !

En même temps il tomba sur le chien à grands coups de pieds, et parvint à préserver son ami. Il reprit aussitôt comme un homme vivement intéressé :

—Mais sa fille l'entraîne par la main dans la salle.....

Pelloquin touché de ce service, reprit son histoire.

—Mais sa fille l'entraîne par la main dans la salle et saute au cou de..... Scalabra. Elle recule, elle pousse un cri :

—Ce n'est pas Tony ! ce n'est pas Tom !

—Qu'avez-vous fait de mes enfants ! s'écria M. Lafrimbolle.

—Ils sont pris, dit Scalabra, sans se défermer, si vous dites un mot, vous les faites pendre.

—Ils ne sont point coupables, reprend le bonhomme en balbutiant.

—Ils ne sont pas coupables ?..

Et là-dessus Scalabra conte tout du long les exploits dont ils se sont vantés : comme quoi ils ont pillé un hôtel, arrêté des voitures, tué un Anglais, et enfin comment ils ont donné dans le complot de dévaliser le carrosse de leurs parents.

M. Lafrimbolle frémit, recule d'horreur, jure qu'il ne veut point les reconnaître pour ses enfants ; et il emmène sa fille dans l'intention de partir sur-le-champ.

Voici qu'on entend dans la rue des huées et des malédictions. Ce sont nos malheureux jeunes gens qu'on amène. Tony a voulu inutilement faire entendre raison à cette foule irritée. Fort de son innocence et des preuves qu'il va fournir, il se contente de demander en arrivant si son père est dans l'auberge.

—Votre père ! Qu'est-ce à dire, malfaiteurs ?

—Pas d'injure ; je demande si le vieux voyageur français est arrivé ?

—Il n'y a qu'un petit malheur, dit le gonfalonnier en persifflant, c'est que M. votre père a retrouvé ses enfants.

Ici les voleurs qui s'étaient prudemment tenus dans un coin, se redressent en attendant de belles manières.

—Ce sont ces misérables, s'écrie Tom, qui nous ont arrêtés, qui ont pris notre malle et nos habits !

—Ces malfaiteurs extravaguent, reprend Scalabra en se dandinant ; je pardonne ce subterfuge invraisemblable à l'embarras où ils se trouvent.

—Il faut avouer, s'écrie le gonfalonnier, en portant le poing sous le nez de Tom, que vous êtes bien effrontés ! Quoi, vous osez encore accuser ces pauvres honnêtes gens que vous avez detroussés.

Là-dessus, il prend et lit tout haut le signalement qu'il tient du brigadier et qui désigne de point en point l'attirail des jeunes gens.

—Ces habits ne sont pas à nous, crie à son tour Tony, ils sont à ces bandits ; nous les avons achetés.... par pur agrément.....

—Et vous me ferez croire, reprend le gonfalonnier furieux, qu'un honnête homme troque par agrément ses habits contre ceux d'un voleur ?

—La peste soit de ton idée, dit encore un fois Tom à Tony.

Voilà de nouveaux cris, de nouvelles protestations ; même indignation du gonfalonnier, même effronterie des voleurs.

Tom et Tony invoquent à grands cris la présence du voyageur français. Le gonfalonnier se décide enfin à l'aller chercher pour les confondre.

L'approche de cette scène produisit les effets divers que tu peux imaginer. Les artistes paroissaient fort soulagés et les bandits ne pouvaient se défendre d'une certaine inquiétude.

M. Lafrimbolle paraît, entraîné par le gonfalonnier, et se laisse tomber sur une chaise en entrant, pâle, tremblant, prêt à s'évanouir.

Tom se jette à ses pieds, Tony veut l'embrasser.

—Mon père ! c'est moi, Tony !

—C'est Tom ! venez à notre secours !

On attend dans le silence.

Tu conçois qu'après ce que le bonhomme venait d'apprendre de Scalabra sur le compte de ses enfants, il n'était guère tenté de mettre à jour sa parenté avec des coupe-jarrés si déterminés. Il lève la tête et dit solennellement.

—Je ne reconnais.... personne....

—Eh quoi ! que dites-vous ? je ne suis pas votre fils !

—Nous ne sommes pas vos enfants !....

—Non, reprit M. Lafrimbolle héroïquement, vous n'êtes.... Vous ne fûtes jamais.... Je ne vous connais pas.

Les voleurs et le gonfalonnier triomphent. Tom et Tony ont beau prier, crier, ou les saisit, on les garotte.

M. Lafrimbolle ne pouvant soutenir plus longtemps ce spectacle, se retire en délibérant s'il ira solliciter pour eux à Rome ou s'il doit les abandonner à leur mauvais sort. Les bandits, Scalabra et son compère, sous prétexte de le suivre pour l'embrasser vont prendre la fuite, quand tout-à-coup.....

Pelloquin s'arrêta pour attendre quelque objection de son camarade, mais Nazarille depuis longtemps n'opposait plus un mot et marchait toujours. Pelloquin vit dans ce silence un prélude de sa victoire et continua d'un air triomphant :—Quand tout à coup la fille du gonfalonnier se jeta dans la salle en criant :

—Mon père ! mon père ! j'ai retrouvé la valise, la valise volée ! elle est là parmi les bagages de ce vieux voyageur français.

—Oh ! oh ! dit le gonfalonnier, comment cela se fait-il ? nous n'en finirons pas avec les voleurs.... Doucement, Monsieur ?..

Et il court après M. Lafrimbolle comme celui-ci justement appelait un paysan pour emporter ses malles : pour le coup le bonhomme, se voyant pris au collet, perd tout à fait la tête, et confirme les soupçons du gonfalonnier méfiant, qui lui dit :

—Un instant ? vous ne partirez pas si vite ; nous avons une petite affaire à débrouiller ensemble.

—Je suis innocent ! s'écrie le digne négociant, je suis connu ! je suis un Lafrimbolle ! informez-vous dans mon quartier.

—Ou verra, Monsieur, mais il y a parmi vos bagages une valise volée dans ma maison....

Pelloquin voyant que Nazarille ne faisait aucune observation, s'interrompt de lui-même en cet endroit, pour donner cet éclaircissement.

—Tu l'expliques sans doute cette accablante péripétie, et comment la valise des artistes se rencontrait parmi les malles de M. Lafrimbolle. On les avait trouvés pêle-mêle dans les broussailles où les bandits avaient caché leur butin, et l'on n'y avait point pris garde dans le moment. M. Lafrimbolle avait tout réclaté comme étant à lui : on découvrait tout à coup cette valise à l'auberge dans son bagage, il était fort naturel de concevoir des soup-

cons. De même, tu comprends à merveille d'après ceci que les propos dédités sur le compte du jeune Lafrimbolle sont doublement faux et calomnieux, puisqu'on en aurait pu répandre de tout pareils sur son père, un moment accusé comme lui; mais, Dieu merci, la malignité s'est arrêtée devant la solide réputation de l'honorable dreguiste.

Nazarille ne dit rien encore et Pelloquin reprit ainsi son histoire :

—On entraîne M. Lafrimbolle dans une salle contigüe où sont les bagages et les peintres que l'on garde à vro.

Scalabra et son camarade, demeurés presque seuls, s'empresent de mettre ce moment à profit. Ils représentent au brigadier que tout désormais s'explique, qu'on n'a plus d'ordre pour eux, et qu'ils vont seulement respirer le frais un moment.

Le brigadier et les gens qui gardent la porte leur livrent poliment le passage; mais comme ils franchissent le seuil, sur le point de gagner du pied, le gonfalonnier accourt et les arrête par le bras...

—Eh! Messieurs, où allez-vous? Il y a bien du nouveau. M. votre père vous appelle. La valise est retrouvée et avec elle des papiers qui ont transporté de joie le cher homme, car il vous en voulait un peu, à ce qu'il paraît, il ne cesse de crier: mes enfants! mes chers enfants!

Les bandits demeurent penauds. Le gonfalonnier est sorti trop tôt après la découverte des papiers qui sont dans la valise. Ces papiers sont des passeports qui démontrent parfaitement l'innocence des artistes et qui ne laissent aucun doute sur la vérité de leurs explications. Pendant que le gonfalonnier parle à Scalabra, M. Lafrimbolle en effet mouille de ses larmes Tony et Tom.

Il reparait dans la première salle, suivi de ses enfants et de tout le monde.

Le gonfalonnier pousse les bandits dans ses bras, les prenant toujours pour ses fils. M. Lafrimbolle, Tom, Tony, Augustine jettent un cri d'horreur. Scalabra et le gonfalonnier s'écrient que le vicillard a décidément perdu la tête. La fille du gonfalonnier veut éclairer son père. Tout le monde parle à la fois. Le brigadier par prudence ferme de nouveau la porte.

On commence à s'expliquer. M. Lafrimbolle reconnaît hautement ses enfants. Il donne pour preuves la valise, leurs passeports fraîchement signés qu'il exhibe; il raconte leur aventure comme ils viennent de la lui conter, et il désigne à l'indignation publique les véritables brigands Scalabra et son compère Barrelli.

Voilà des étonnements, des exclamations, des transports sans fin. On se félicite: le père embrasse le fils; Tom embrasse son oncle; la foule prend part à leur joie. On dépêche les deux bandits à Rome sous bonne escorte, et M. Lafrimbolle, dans son extrême joie d'avoir retrouvé ses enfants et ses bagages, commande un bon repas où il invite le gonfalonnier, sa fille; le brigadier et les principaux du pays.

Ils repartirent le lendemain pour Rome; ils visitèrent le reste de l'Italie, et Tom de retour à Paris épousa Mlle Augustine Lafrimbolle.

M. Lafrimbolle fils, blanc comme neige, vit à présent de ses rentes et fait de la peinture en amateur, marié aussi, père de trois enfants. Je ne sais s'il a gardé son goût pour la couleur locale. Il demeure rue de la Michaudière... Eh bien! qu'en dis-tu?

—Peuh! fit Nazarille, qui avait l'air de rêver et n'écoutait pas.

Pelloquin, mal satisfait, crut devoir constater lui-même la clarté de ses explications; il reprit donc :

—Tu vois fort bien que la découverte de la valise et des papiers qu'elle contenait coupe court à toute chicane; et s'il était resté le moindre doute, M. Lafrimbolle, qui est un honnête homme, n'aurait point certainement dégage son fils, et il n'aurait point donné sa fille à Tom qui dans ce cas n'eût pas mieux valu que Tony. De plus, la police romaine ne se fût point dessaisie de l'affaire, et pour dernière et triomphante raison...

—Assez, assez, interrompit Nazarille d'un ton d'impatience et de lassitude, c'est bien toujours cette même aventure dont tu m'as si souvent assommé.

Pelloquin se retourna piqué jusqu'au vif.

—D'ailleurs, reprit Nazarille, je t'avouerai maintenant qu'on t'a fait là une sottise histoire, qu'elle fourmille d'invéraisemblances et qu'on distingue parfaitement à leur accent des Français et des Italiens. N'est-il pas absurde d'accuser ton vicillard à propos d'une valise qu'on vient de reprendre aux voleurs, et que la petite Italienne arrive si tard pour expliquer tout. Enfin, il y avait peut-être moyen de bâtir là dessus une biuette capable d'amuser un moment, mais tu racontes d'un ton si lourd, si pénible, si glacial, que ton conte déjà médiocre ne signifie plus rien et ne peut valoir ton vaudeville, quand il serait le plus mauvais du monde.

Pelloquin regarda son camarade de travers, ne trouvant point sans doute d'expression pour rendre son indignation.

Nazarille continua sans y prendre garde :

—Et puis, qu'est-ce que cette manière sottise et commune de finir une histoire par un mariage et un bon repas où le narrateur, pour se faire bien venir, a l'air de convier jusqu'à l'auditeur lui-même...

—Eh! parbleu! s'écria Pelloquin impatienté et charmé de prendre une espèce de revanche, tu m'y fais songer; ce repas m'a donné de l'appétit à moi-même et je te serai fort obligé de tenir sur le champ ta promesse.

—Quelle promesse? dit Nazarille en s'écurant les dents.

—Quoi! vas-tu me nier que tu m'as promis à déjeuner au prochain village?

—Non, j'en conviens, cela est vrai.

—Eh bien? dit Pelloquin.

—Eh bien? dit Nazarille.

Pelloquin regarda autour de lui.

—Nous y touchons bientôt sans doute, à ce village.

—Il est passé, reprit froidement Nazarille.

—Il est passé!

—D'une grande demi lieue.

—C'est impossible! s'écria Pelloquin.

—Cela est pourtant.

—Je l'aurais vu.

—Tu l'as au moins regardé, et c'est que tu n'as pas voulu voir comme moi les maisons, les jardins et les enfants qui criaient. Tiens je me souviens même qu'un gros chien s'est élancé de la grand'porte d'un débitant de tabac, et s'est rué dans tes jambes. Mais une fois lancé dans tes radotages, tu perds le sens, tu ne vois rien. Voilà ce que c'est que le bavardage. Tu sommeillais si bien au milieu de tes impitoyables Lafrimbolle que....

—Tu t'es gardé de m'interrompre, dit Pelloquin avec une rage étouffée.

—Tu les reçois si bien, mes interruptions; et tu conviendras pourtant que je ne puis avoir patiemment essuré ton anecdote, et par là dessus te payer à déjeuner en dehors de nos conditions. Il faut être juste.

—Voilà bien des gentillesces pour un jour, dit Pelloquin, en appuyant sur les mots; mais, patience, je saurai reconnaître tes procédés, et j'en aurai raison tôt ou tard d'une manière à quoi tu ne t'attends pas.

Nazarille répliqua gravement :

—Je pense que tu n'as rien à me reprocher et que c'est plutôt à moi de me plaindre; mais j'aurais eu le malheur de te déplaire et de te faire tort, que je connais trop la générosité de ton cœur pour avoir rien à craindre.

Pelloquin ne daigna pas répondre.

Ils arrivèrent à la nuit tombante en un lieu où se continua le cours de leurs aventures, entremêlées d'entretiens non moins curieux, que l'on fera plus tard connaître au lecteur.

FIN.

EDOUARD OURLIAC.

EXERCICE TRES DEVOT

St. Antoine de Padoue

LE

Petit Volume nouvellement imprimé avec de bons caractères, se vend à la Librairie de

RUE ST. PAUL, VIS-A-VIS L'HÔTEL RASCO,

Et chez les différents Libraires de cette ville.

NOUVELLE ÉDITION, REVUE, ET AUGMENTÉE DES PRIÈRES DE LA SAINTE

MESSE, ET DES VÊPRES DU DIMANCHE.

RECUEIL DE MUSIQUE SACRÉE.

AVIS.—LE SOUSSIGNÉ informe respectueusement les MESSIEURS DU CLERGÉ et le Public en général, qu'une LISTE DE SOUSCRIPTION est ouverte à son magasin, rue Notre-Dame, No. 114, étant agent pour ceux qui voudront s'abonner au RECUEIL DE MUSIQUE SACRÉE, consistant en Messes, Hymnes, Psaumes, Cantiques, etc. avec accompagnement d'Orgue ou de Piano, etc. Le tout compilé et arrangé par M. T. F. MOLT, organiste de la Cathédrale de Québec. Les conditions données en souscrivant.

Montréal, 9 Avril 1843.

C. P. LEPROHON,
Agent.

LIVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de LIVRES DE RELIGION, DROITS, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c &c &c.

AUSSI,

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c. Il se charge à l'ordinaire de préparer des RÉGISTRES de Paroisse de 12 à 400 feuillets.

Montréal, 18 Nov., 1842.

E. R. FABRE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces:—Six lignes et au dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PIRE DE L'EVÊCHÉ.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,